



## Occupation temporaire illégale d'un bâtiment au centre ville

**Vendredi 29 mai, en début de soirée, un immeuble en travaux situé sur la place Bel-Air a été illégalement occupé par une vingtaine de personnes. A la demande de la police, les occupants ont quitté les lieux vers 21h30, après avoir été identifiés. Une plainte pénale a été déposée par le propriétaire.**

Vendredi 29 mai, en début de soirée, plusieurs personnes ont forcé l'entrée d'un bâtiment non occupé situé sur la place Bel-Air et ont pénétré dans les locaux.

La police est intervenue sur ce site et a demandé aux personnes occupant illégalement l'immeuble de quitter les lieux, le propriétaire ayant déposé une plainte pénale. Dès lors, les quelque 20 personnes qui se trouvaient dans le bâtiment sont sorties d'elles-mêmes vers 21h30 et ont été identifiées avant de quitter les lieux. Elles seront dénoncées. Les dispositions nécessaires ont été prises afin d'éviter toute nouvelle occupation illicite du bâtiment

Des déviations de trafic ont été instaurées durant l'intervention, en raison de la présence d'une trentaine de personnes qui se trouvaient à l'extérieur du bâtiment, sur la place.

Cette intervention, conduite par la Police de Lausanne, a nécessité l'engagement de plus de 30 agents, dont des renforts de la Police cantonale Vaudoise et des polices communales voisines.

Le Ministère public a ouvert une instruction pénale à la suite de ces faits.

Le Corps de police

### Renseignements médias

Cap Jean-Philippe Pittet, responsable communication tél +41 21 315 15 15

Lausanne, le 30 mai 2020